

Incitation à l'esprit d'entreprise

Le texte ci-dessous est issu de l'ouvrage « L'esprit d'entreprise au pays des 35 heures » sous la direction de Robert Paturel – Christophe Schmitt – Christian Bourion . Publié par éditions ESKA 2007

Les chiffres ont été partiellement réactualisés, par des données prises auprès de l'INSEE, de l'OCDE ou de CCI.

1. Introduction

Pour qu'une nation survive, le taux de natalité des entreprises doit compenser le taux de mortalité. Aux USA, pays où l'on vénère les petites entreprises (90% des patrons emploient moins de 20 salariés), on ne trouve que 28 à 34% d'Américains pour déclarer préférer le salariat à l'indépendance. Ce chiffre s'élève à 51% en moyenne dans l'Union Européenne. En France, la préférence pour le salariat atteint 55%, et quand il s'agit du salariat public, 77 à 81% des familles orientent leur préférence vers les métiers de fonctionnaires, source de stabilité et de rémunération régulière en opposition à l'indépendance du privé qui expose à des rémunérations plus incertaines. La définition de l'entrepreneur d'après le petit Robert est : « toute personne qui met en œuvre les divers facteurs de production (agents naturels, travail, capital) en vue de vendre des produits et des services »

2. Entrepreneuriat – Des défis à relever

La création d'entreprise n'est qu'un cas singulier de l'entrepreneuriat. L'esprit d'entreprise est étendu à différents niveaux comme la reprise d'entreprise et le développement d'activités dans des entreprises existantes (intrapreneuriat). L'entrepreneuriat est un processus dans lequel des ressources indépendantes sont réorganisées d'une nouvelle façon pour saisir une occasion d'affaires. Insuffler l'esprit d'entreprise correspond à une nécessité et à une réalité de la société dans laquelle nous évoluons.

On demande aux ingénieurs et aux cadres d'être entrepreneurs au sein de leur entreprise: c'est participer à des activités de projet.

Il apparaît bien difficile d'insuffler l'esprit d'entreprendre si les personnes n'ont pas l'habitude de mobiliser leur capacité de conception. Le défi de la conception c'est la capacité à se projeter dans l'avenir, à définir une vision et à la traduire aux parties prenantes d'un projet.

Le système d'enseignement a été conçu principalement pour aborder les questions analytiques et favorise l'utilisation de la partie gauche de notre cerveau, alors qu'entreprendre nécessite de concevoir des situations : c'est un équilibre entre les 2 hémisphères.

Le scénario providentiel : défavorable à l'esprit d'entreprise

C'est un cercle vicieux interactif entre plusieurs champs, dépendant de plusieurs disciplines scientifiques : l'économie, la psychosociologie et les sciences politiques (voir synoptique ci-dessous, en partant de la baisse des richesses).

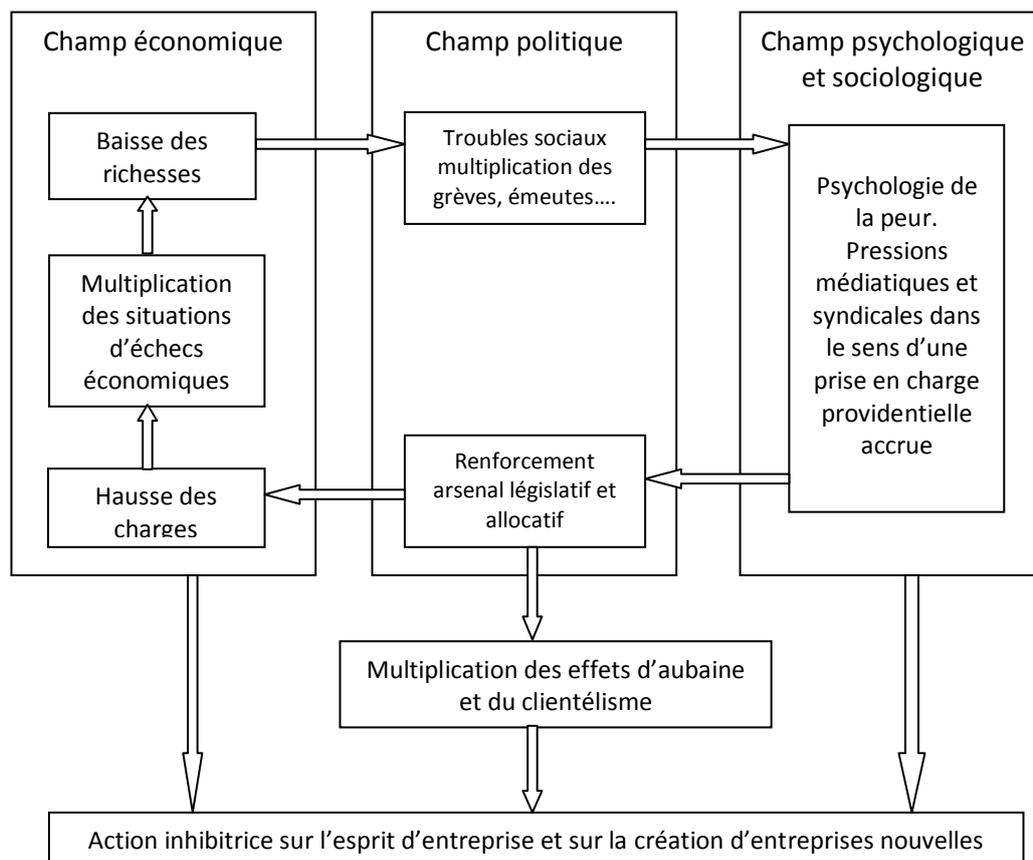


Tableau synoptique : le providentialisme, interactions entre l'économique, le politique et le social

3. La génération des 35 heures face à l'esprit d'entreprise

1) INCITATIONS « *Entrepreneurs !* »

Les services entrepreneuriaux :

- **Chaires en entrepreneuriat**, essentiellement dans les écoles de commerce :
 - o ADVANCIA, école de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris dédiée à l'entrepreneuriat : Bachelor (bac+3) et Master (bac+5) en entrepreneuriat
 - o ESCP Entrepreneurship & Innovation : master spécialisé pendant 2 ans
 - o ESSEC
 - o HEC
 - o EM Lyon
 - o ESC Toulouse
- Recherche, pédagogie et observatoires concernant l'entrepreneuriat, quelques-uns cités :
 - o OPPE : Observatoires des Pratiques Pédagogiques en Entrepreneuriat
 - o Observatoire du Travail Indépendant
 - o AEI : Académie de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation, créée par des enseignants
 - o IEE : Institut Européen d'Entrepreneuriat : E-Learning pour diffuser les connaissances et mettre les candidats en situation
 - o Salon des entrepreneurs à Lyon
- Les maisons de l'entrepreneuriat : favoriser l'esprit d'entreprise en milieu universitaire, surtout pour les chercheurs (docteurs)

- L'activité d'édition en entrepreneuriat :
 - o <https://www.cairn.info/revue-entreprendre-et-innover.htm>
 - o <https://www.reprendre-transmettre.com/> pour la revue bimensuelle
- Les activités de formation en entrepreneuriat : délivrance de bachelors, certificats de compétences, licences professionnelles, de masters, MBA ... dans des universités, Ecole de management, écoles d'ingénieurs ...
- Les incubateurs : structures relativement petites, rattachées à une université (avec financement par la région), qui hébergent dans leurs locaux des étudiants pour les accompagner dans leurs projets de création
- L'activité de promotion liée à l'entrepreneuriat : rencontres petits déjeuners thématiques, conférences, journées, colloques, concours (Québec), coupes (concevoir et présenter un nouveau produit), forum, prix, salons, séminaires, tables rondes ...
- L'information active pour l'entrepreneuriat :
 - o Agences liées au Secrétariat à la Jeunesse pour sensibiliser et promouvoir l'entrepreneuriat
 - o APCE
 - o Bureau de l'information au public de l'UNESCO
 - o Ateliers d'experts sur « encourager le développement par l'entrepreneuriat » de l'OCDE
 - o Centres d'encadrement des petits entrepreneurs du Ministère des Petites Entreprises et de l'Entrepreneuriat de l'Ontario
 - o Portails : APCE, BPIFrance (ex AFE), deficreation.com, ...
- L'entrepreneuriat au féminin : l'OCDE souligne l'importance grandissante de l'entrepreneuriat féminin. En France, les femmes entrepreneures représentaient 10,7% en 1997, puis 18% en 2006, et maintenant en 2019, ce sont 30% (40% en micro entreprise). Elles sont plus diplômées que les hommes : 72% possèdent un master ou un doctorat ou équivalent, contre 62% pour les hommes dirigeants d'entreprise.

2) Les freins « N'entreprends pas ! »

« La France figure parmi les pays du monde dans lesquels la création d'activité est le moins souvent envisagée comme choix professionnel ».

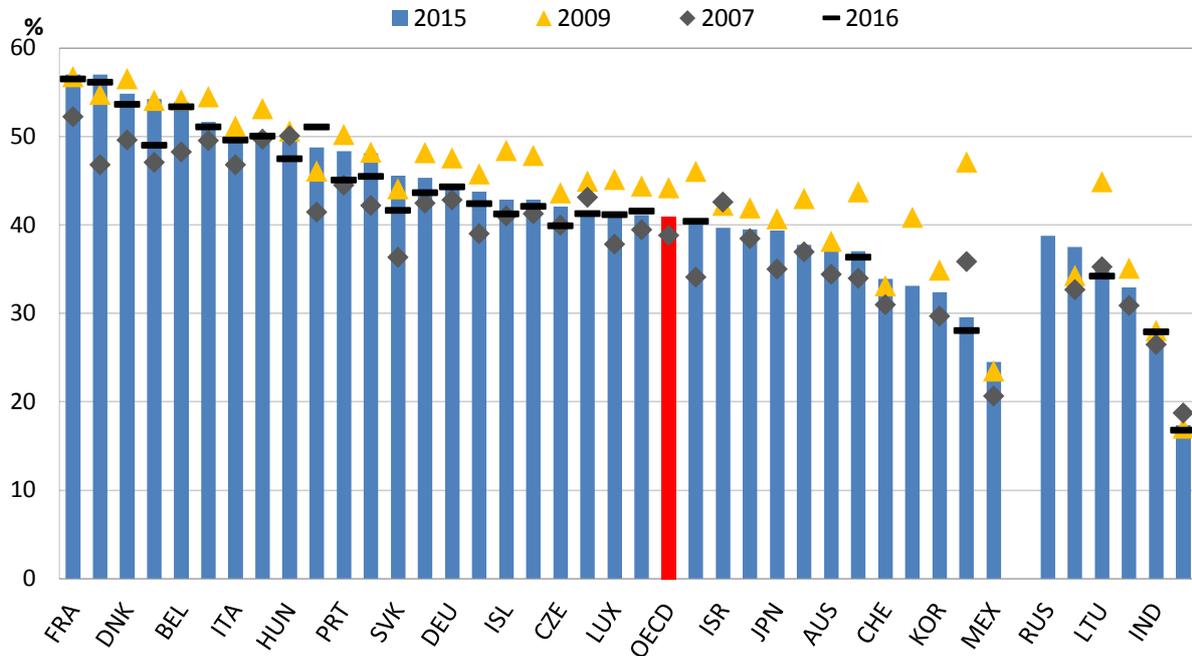
L'anémie entrepreneuriale résulte d'abord d'une question de société plutôt que d'une question de personne.

- Aspect historique : D'après l'Américain Francis Fukuyama (1998) professeur d'économie politique internationale à Baltimore (USA) : le Japon et l'Allemagne seraient des pays à niveau élevé de confiance envers leurs entreprises car ont été soudés par les désastres qui les ont frappés collectivement à la fin de la guerre et qui les ont rendus plus unis, plus forts, plus impliqués.
- Hostilité envers le succès et le risque : phénomène amplifié par les médias qui relatent, en les exagérant, les incidents et échecs en insistant sur le côté négatif. Dans le système médiatique français, il peut être valorisant de passer pour une victime pour gagner la faveur des électeurs, faire pression sur les juges, obtenir des aides financières, ...
- Stigmatisation des erreurs et des écarts de langage : l'esprit d'entreprise consiste à prendre des risques. Aux USA celui qui échoue est respecté, car il a tenté. En France, l'erreur et le dérapage sont puissamment stigmatisés.

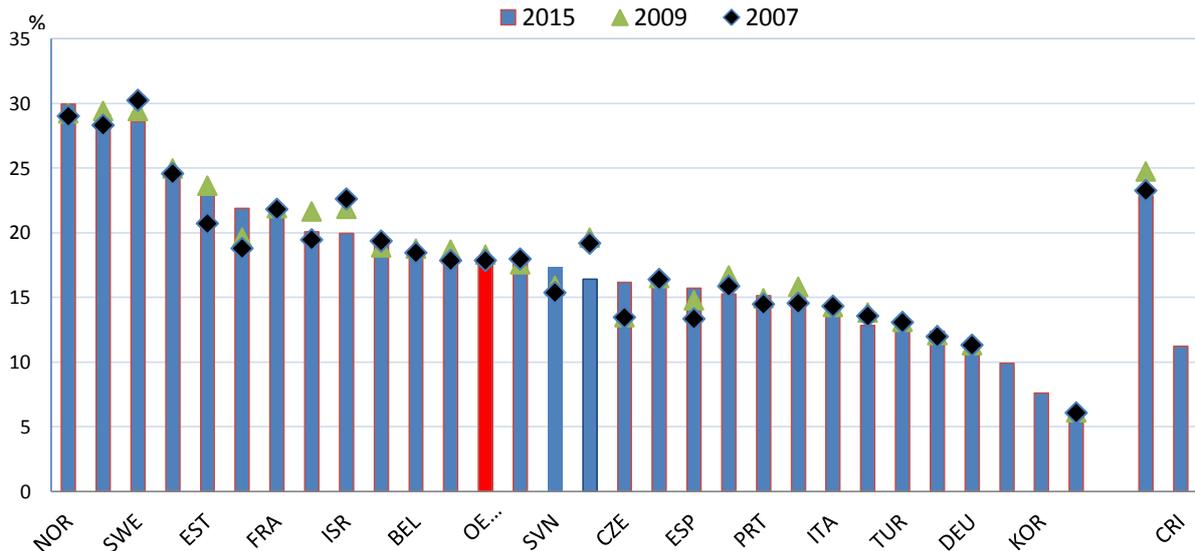
Lors de l'insertion professionnelle, les représentations du monde jouent un rôle déterminant. Or, la France est marquée par la représentation providentialiste de l'Etat qui résout et prend en charge. Par ailleurs, jusqu'en 2007 le secteur public s'accroît quantitativement plus que dans les autres pays, ce qui est peu favorable pour développer l'esprit d'entreprise. L'emploi dans les administrations publiques est, malgré tout, resté stable par rapport à 2007 (voir ci-dessous). La comparaison de l'emploi public en France et avec les autres pays de l'OCDE est sans appel.

81% des agents publics transmettent à leurs enfants le goût du service public, en même temps que des représentations défavorables de l'entrepreneuriat.

La France reste le pays ayant les dépenses publiques les plus élevées des pays de l'OCDE. Les dépenses des administrations publiques ont atteint 56.5 % du PIB en 2016, ce qui fait de la France le pays ayant les dépenses publiques les plus élevées des pays de l'OCDE. En moyenne la dépense publique représente 40,9 % du PIB dans les pays de l'OCDE. Les dépenses de protection sociale représentent 43 % des dépenses du gouvernement, ce qui est 10 points de pourcentage de plus que la moyenne des pays de l'OCDE, suivies par les dépenses en santé qui représentent 14 % des dépenses totales du gouvernement, ce qui est en-dessous de la moyenne de l'OCDE de 4 points de pourcentage.



Employment in general government as a percentage of total employment, 2007, 2009 and 2015



3) L'inhibition de l'esprit d'entreprise par le providentialisme

L'esprit d'entreprise repose sur la capacité d'accumuler un certain acquis en faisant les choses soi-même (learning by doing). C'est principalement l'enrichissement du savoir-faire qui maintient l'employabilité. La situation d'assistance contribue à éteindre les programmes d'exécution.

4) *Le droit du travail contre les entrepreneurs*

Le droit du travail français est devenu le plus complexe du monde. Il nécessite *un mode d'emploi du mode d'emploi* et fait vivre des milliers d'avocats. Le code du travail est devenu hyper contraignant pour l'employeur et hyper protecteur pour le salarié rendant la relation difficile par le déséquilibre des forces.

La recherche du risque « zéro » a conduit, avec le temps et les incidents rencontrés, le législateur providentiel à faire voter des textes restreignant la liberté et à encadrer les décisions dans le domaine concerné. Ainsi on a augmenté les sources potentielles de conflit.

Toute rigidité juridique est défavorable à la créativité, à l'innovation et à la souplesse d'adaptation.

Tout ceci conduit à tarir, en France, le flux de créateurs, depuis la révolution industrielle. Des statistiques montrent que 42% d'entrepreneurs seraient prêts à revenir au salariat.

Le poids de la concurrence mondiale de plus en plus présente, ajoutée aux contraintes du code du travail freinent l'entrepreneuriat, malgré tous les efforts déployés pour inciter à l'esprit d'entreprise et redonner les lettres de noblesse à l'entrepreneur.

4. **L'accompagnement des porteurs de projets par le coaching entrepreneurial**

1. *Développement d'une pédagogie centrée sur la notion de projet*

Les méthodes, outils et concepts mis en œuvre n'ont de sens pour l'entrepreneuriat que s'ils s'inscrivent dans une démarche pédagogique d'ensemble favorisant une approche heuristique, c'est-à-dire l'émergence d'hypothèses et la délibération de choix stratégiques. Il s'agit de développer non pas un savoir encyclopédique mais bien actionnable. La conception se fait souvent en solo alors que la complexité du projet rend pertinent le partage des représentations. L'accompagnement du porteur de projet est incontournable dans le dispositif de formation.

Le coaching s'applique à une situation d'apprentissage individuel et/ou collectif :

- apprendre à faire différemment
- avec au cœur une relation privilégiée : Avancer ensemble vers l'inconnu
- et un processus créatif : découvrir et oser de nouvelles options

ce sont autant de dimensions pertinentes et nécessaires à la formation-accompagnement en entrepreneuriat

2. *Aides et soutiens à la création d'entreprises*

La liste des aides et soutiens à la création d'entreprise n'est pas exhaustive, mais on peut citer :

- **Agence France Entrepreneur (AFE)** dépendant du Ministère de l'économie et finances. Depuis le 1^{er} janv 2019, l'agence est devenue Bpifrance. Son rôle est d'accompagner les porteurs de projet. Son rôle est :
 - o **favoriser les créations et les reprises d'entreprises** plus pérennes et créatrices d'emploi
 - o **aider au développement des très petites entreprises (TPE) et des petites et moyennes entreprises (PME)** qui créent de l'emploi ;
 - o innover pour créer un **cadre plus favorable à l'initiative économique.**
- Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI ou CRCI) pour la formation des porteurs de projet et apporter toutes les informations pour une implantation régionale, pour les TPE et PME, et orienter les porteurs de projet vers des organismes d'aide au financement. Par les réseaux d'entreprises elle offre des opportunités à saisir et intégrer dans des réseaux sociaux liés aux réseaux d'entrepreneurs
- Chambre des Métiers pour les métiers liés à l'artisanat ou micro-entreprises
- **Incubateur d'entreprises** ou accélérateur de startup est une structure d'accompagnement de projets de création d'**entreprise**. L'**incubateur** peut apporter l'appui en termes d'hébergement,

de conseil et de financement, lors des premières étapes de la vie de l'**entreprise**. La mission des incubateurs de la recherche publique est de **favoriser la création d'entreprises innovantes à partir des résultats de la recherche publique ou en liaison avec la recherche publique**.

- Pôle emploi pour les chômeurs qui ont un projet de création ou reprise, suivant le nombre d'années de travail
- Conseil régional
- Entreprises type PME ou GE, qui externalisent une activité de l'entreprise, et offrent ainsi une opportunité à des salariés de se lancer

La Loi de Modernisation de l'Economie de 2008, a défini les catégories entreprises selon le classement suivant :

- GE : grandes entreprises ou groupes
- ETI : moins de 5000 personnes et moins de 1500 millions de CA
- PME : moins de 250 personnes et moins de 50 millions de CA
- Microentreprise : (ex auto-entreprise) moins de 10 salariés et moins de 2 millions de CA

5. L'entrepreneuriat – caractéristiques et typologies

L'entrepreneur est avant tout animé par une idéologie individualiste. Il crée son affaire dans un souci d'indépendance et quel que soit le secteur.

D'après l'APCE, il y a 2 types de créateurs d'entreprise :

- Les créateurs innovants qui se caractérisent par leur faculté à inventer de nouvelles formes d'organisation, de produits, de manière de distribuer, et ont la particularité de mettre l'innovation et la créativité au cœur de leur démarche
- Les non innovants qui trouvent le moteur de leur création dans la survie et la reproduction de modèles d'entreprises existants : ce sont les plus nombreux ils représentaient environ 82% des créateurs en 1998.

Les cadres représentent environ 26% des créateurs d'entreprises nouvelles, les employés 19,5%, les ouvriers 14,4% et les professions intermédiaires 7,3% selon étude INSEE de 1994.

Les traits de personnalité des entrepreneurs sont divers. Ils seraient habités par leur passé et animés par le goût de la revanche, de l'indépendance et la capacité à assumer le risque. Beaucoup seraient « inadaptés » à des environnements trop codifiés et auraient besoin de créer leur propre environnement pour leur propre survie. Certains, par accident dans leur vie professionnelle, ou insatisfaction dans leur travail et sans avoir de prédisposition particulière se lancent dans cette voie sans véritable préméditation.

La propension entrepreneuriale est fortement conditionnée par les modèles reçus de la famille

6. Quelques chiffres

En 2018, les créations d'entreprises atteignent un nouveau record : 691 000 entreprises ont été créées en France, soit 17 % de plus qu'en 2017. Les immatriculations de micro-entrepreneurs sont particulièrement dynamiques (+ 28 %) comme les créations d'entreprises individuelles classiques (+ 20 %). Les créations de sociétés augmentent beaucoup plus modérément (+ 2 %). Le secteur des transports et de l'entrepôt (+ 68 %) contribue le plus à la hausse globale. En particulier, les immatriculations dans les autres activités de poste et de courrier (qui incluent la livraison à domicile) s'envolent, essentiellement sous le régime du micro-entrepreneur.

Tous types d'entreprises confondus, les créations s'accroissent fortement dans la quasi-totalité des régions.

Hors micro-entrepreneurs, seules 6 % des entreprises sont employeuses au moment de leur création. Elles démarrent leur activité avec 2,7 salariés en moyenne.

Les créateurs d'entreprises individuelles ont en moyenne 36 ans en 2018. Quatre créateurs d'entreprises sur dix sont des femmes.

A titre indicatif, la Saône et Loire a enregistré pendant les 5 dernières années la création de 2251 entreprises, et la radiation de 1800 entreprises : voir tableau ci-dessous. Il n'est précisé ni le type d'entreprise, ni le secteur, ni le nombre d'emplois créés.

Année	Ouverture	Fermeture
2014	397	337
2015	428	376
2016	478	369
2017	457	386
2018	491	332
Total:	2251	1800

Les chiffres clés des entreprises de Saône et Loire sont consultables sur le site internet de la CCI, par le lien suivant :

<http://www.saone-et-loire.cci.fr/information-economique/connaitre-mon-environnement-et-mon-marche/les-chiffres-cles-de-saone-et-loire>

Nombre de créations d'entreprises par secteur d'activité en 2018 et évolutions depuis 2016

Secteur d'activité*	Nombre de créations en 2018 (en milliers)				Évolution 2018/2017 (en %)				Évolution 2017/2016 (en %)
	Ensemble	Sociétés	Entreprises individuelles classiques	Micro-entrepreneurs	Ensemble	Sociétés	Entreprises individuelles classiques	Micro-entrepreneurs	Ensemble
Industrie	28,5	8,8	12,0	7,8	13,8	-0,8	26,7	14,8	2,1
Construction	67,3	27,6	25,7	13,9	10,4	-0,7	26,5	8,8	-1,0
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	107,3	36,5	40,2	30,6	8,8	-1,1	10,1	21,4	1,6
Transports et entreposage	70,4	10,4	16,8	43,2	68,1	6,7	104,9	80,5	24,7
Hébergement et restauration	33,8	17,4	8,7	7,8	8,8	0,0	15,6	25,3	0,9
Information et communication	34,8	12,4	2,0	20,3	16,5	3,6	10,3	26,9	8,1
Activités financières et d'assurance	17,4	13,4	1,5	2,5	4,7	-0,1	24,6	25,1	4,6
Activités immobilières	26,5	14,0	8,0	4,5	19,1	10,2	27,8	37,1	18,1
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	121,9	30,8	13,2	78,0	18,1	2,4	13,1	26,8	14,0
Activités de services administratifs et de soutien	42,7	13,3	13,4	16,0	16,7	4,1	27,1	20,5	6,3
Enseignement	33,3	3,4	1,7	28,1	13,7	-7,6	5,1	17,6	6,7
Santé humaine et action sociale	44,0	3,4	24,2	16,4	2,0	6,4	-0,5	4,9	2,8
Arts, spectacles et activités récréatives	22,8	3,3	2,8	16,6	12,7	4,2	7,3	15,5	5,6
Autres services aux ménages	40,4	6,4	11,7	22,4	24,8	3,2	22,6	34,1	6,3
Ensemble	691,3	201,1	181,9	308,3	16,9	1,6	20,0	27,5	6,7

* Niveau d'agrégation A21 de la NAF rév. 2 (sauf pour l'industrie qui est en A10).

Lecture : en 2018, le nombre de créations d'entreprises dans l'industrie s'élève à 28,5 milliers. Il augmente de 13,8 % par rapport à 2017.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

Conclusion

Bien que le salariat soit préféré par les Français dans l'ensemble, les créations d'entreprises n'ont jamais été aussi nombreuses. Les défaillances d'entreprises sont aussi en fort recul sur le plan national depuis 2015, et tous les secteurs sont concernés. Cependant les créations d'entreprises se font majoritairement dans les microentreprises et surtout dans les domaines du numérique, du transport et des services. Le domaine des startup n'est pas en reste, même si l'on est encore loin des Américains et des Canadiens.

Alain REGNIER

Avril 2019

Les espèces qui survivent ne sont pas les espèces les plus fortes, ni les plus intelligentes, mais celles qui s'adaptent le mieux aux changements. Charles Darwin